



## Politique Genre et promotion des Jeunes

## **Introduction**

### Genre

'Le Genre fait référence aux différences sociales distinguant les hommes et les femmes tout au long de leur cycle de vie. Bien qu'elles soient transmises et profondément enracinées dans chaque culture, ces différences évoluent au cours du temps et varient de manière plus ou moins significative d'une culture à l'autre ainsi qu'au sein de chacune d'entre elles.' (Le Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire du comité permanent inter institution sur la protection du genre dans le cadre de l'action humanitaire).

La vision de l'association Solidarité Suisse Guinée est de contribuer à promouvoir un monde d'espoir, de tolérance et de justice sociale ; où la pauvreté a été vaincue et les gens vivent dans la dignité et la sécurité. La promotion du genre est au centre de nos actions car pour surmonter la pauvreté et l'injustice sociale, il est nécessaire que toutes les personnes aient des droits et des chances égaux.

L'égalité des sexes garantit qu'il n'y a pas de discrimination fondée sur le sexe dans l'allocation de ressources ou d'avantages, ou dans l'accès aux services.

### Jeunesse

Les jeunes constituent un groupe unique au sein de notre société qui représente une force positive avec un énorme potentiel de contribuer au développement de la Guinée. Ils sont des ressources humaines majeures et sont reconnus comme agents clés du changement social et du développement économique.

Cependant, à mesure qu'ils transitent par l'étape principale de passant de la dépendance de l'enfance à l'autonomie et à la responsabilité de l'âge adulte, ils sont confrontés à de nombreux aspects de la vulnérabilité. Les jeunes également en règle générale exclus des processus décisionnels et se tournent vers des méthodes d'engagement civique plus informelles.

Il est donc impératif de préparer les jeunes personnes en prenant en compte leur besoins présents et futurs.

## **Objet**

Le but de cette politique est de définir l'approche principale de SSG pour aborder les questions de genre et de promotion des jeunes dans les actions de l'association.

Elle représente l'engagement de l'association SSG à adopter une approche cohérente et coordonnée à l'égalité des sexes et de l'émancipation des jeunes. Pour ce faire, la politique définit l'intention explicite de l'association de soutenir l'égalité des sexes et les principes y afférent.

## **Champ d'application**

Cette politique s'applique à tous les programmes de notre organisation et à tous les membres, et au personnel associé de l'association SSG.

## **Engagements**

L'association solidarité Suisse Guinée (SSG) est engagée à faire progresser l'égalité des sexes dans ses propres effectifs, ainsi que dans ses partenariats avec les fournisseurs/sous-traitants, et avec d'autres institutions. Plus spécifiquement l'association vise à :

- Intégrer pleinement la lutte pour l'égalité de genre et la promotion des jeunes à la mission de lutte contre la pauvreté et pour le développement durable ;
- Promouvoir le développement de stratégies de renforcement des capacités en matière d'intégration du genre et de promotion des Jeunes ;
- Former des partenariats avec des organisations et mouvements de défense des droits des femmes et de promotion des jeunes pour collaborer la réalisation d'objectifs communs ;
- Améliorer la collaboration avec les parties prenantes dans la lutte pour l'égalité des sexes et la promotion des jeunes, y compris d'autres organisation de la société civile, gouvernement, secteur privé, donateurs publics et privés ; notamment pour l'élaboration et l'implémentation de programmes dédiés ;
- Promouvoir une représentation équilibrée des femmes dans ses instances de décision et de gouvernance (CA et autres instances) en visant au minimum une représentation d'1/3 de personnes du même sexe et 30% de jeunes (moins de 35 ans) ;
- Accroître la sensibilisation et les compétences du personnel et des bénévoles dans la prise en compte des différences entre les hommes et les femmes lors de la conception, de la suivi et évaluation des programmes ;
- Promouvoir une politique de gestion des ressources humaines sensible au genre qui prévoit des procédures contre la discrimination, le harcèlement et comportements sexistes sur le lieu de travail afin de garantir la sécurité et le bien-être des travailleurs et travailleuses et de toutes celles et ceux qui entrent en contact avec des membres ;
- Contribuer à l'émancipation des femmes et des jeunes avec la promotion d'activités qui y sont dédiées et le développement des capacités des femmes/jeunes et des organisations de femmes et jeunes ;
- Veiller dans tous les partenariats et alliances à la place des femmes et jeunes, à leur participation sur les enjeux qui les concernent.